Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260424-35_2026-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt quatre avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, RUEL David.

Absent excusé : GUÉRIN Ronan a donné pouvoir à RUEL David

Secrétaire de séance : DETOC Annie

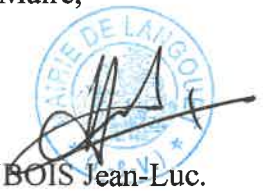
OBJET : FINANCES : Vote du budget primitif 2026 du budget d'autoconsommation collective d'électricité

Présentation du budget primitif d'autoconsommation collective d'électricité pour l'année 2026 :

Recettes et dépenses d'investissement :	0 €
Recettes et dépenses de fonctionnement :	4 300€

Après délibération, le Conseil Municipal vote, ***à l'unanimité***, le budget annexe primitif 2026 d'autoconsommation collective d'électricité, tel qu'il est présenté. Le budget est voté chapitre par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Certifié exécutoire
Affiché le 30 avril 2026
Le Maire,



DUBOIS Jean-Luc.